Les activités **équines**

Les activités équines

Une filière mobilisée, en quête de reconnaissance

L'année 2024 marque la poursuite des négociations pour affirmer la reconnaissance de la place de la filière dans le monde agricole, que ce soit au niveau régional comme national, notamment concernant les modalités de mise en place des politiques agricoles. Des évolutions positives sont à noter concernant la fiscalité : le taux réduit de TVA a été rétabli sur une partie des activités équestres, en particulier les prestations d'enseignement et découverte.

Les tendances de l'activité sont toujours en baisse après le pic observé en 2022 : marchés, nombre de licenciés FFE, naissances et saillies.

La profession est mobilisée face aux enjeux actuels : adapter les élevages et établissements d'accueil des chevaux au changement climatique, améliorer la prise en compte du bien-être animal et œuvrer pour le renouvellement des générations sont trois axes prioritaires de travail. L'accès aux aides agricoles - installation, investissement - la valorisation de la génétique par la voie femelle et la gestion sanitaire mutualisée via les GDS sont également des sujets d'actualité pour la filière régionale.

Les chiffres de la filière

+ 2 000
entreprises liées au cheval dont 554 établissements équestres et 1 465 élevages

3 754
naissances déclarées

77 700
équidés soit 8 % du cheptel national

32 330
licenciés dont 86 % de femmes

161,8 M
Paris hippiques en région (en baisse de 10 % depuis 2018)

Source : IFCE-OESC 2023/2024

Un élevage marqué par les identités locales

Les plus gros bassins de production restent le Doubs pour les chevaux de trait, la Saône-et-Loire pour les chevaux de sport et la Nièvre pour les chevaux de course. Plus de 72 % des éleveurs détiennent entre 1 et 3 juments à la reproduction. Les races les plus représentées sont le Selle Français et celles dont la Région est le berceau : Comtois, Auxois et AQPS.

3 754 naissances immatriculées en Bourgogne-Franche-Comté en 2024 (toutes races confondues)

Source : IFCE-SIRE

La baisse de production régionale se poursuit

En 2024, les naissances en Bourgogne-Franche-Comté restent en repli global de 8 %, revenant progressivement à leur niveau pré-Covid. Cette tendance s'aligne sur le recul national (-5 %). Les chiffres varient selon les catégories :

- **Courses** : -5 % pour les AQPS, -6 % pour les Pur-Sang (PS) et -22 % pour les Trotteurs.
- **Chevaux de sport** : la baisse des naissances (-11 %) excède celle anticipée par le recul des saillies en 2023 (-5 %).
- **Races de trait** : -5 % en moyenne, avec -15 % pour les Auxois et -2 % pour les Comtois.

Par ailleurs, 491 étalons actifs sont recensés en région, soit 1 % de moins qu'en 2023. Cette dynamique baissière devrait se prolonger, le nombre de juments mises à la saillie en 2024 diminuant de 1 à 5 % selon les races.

Des craintes concernant l'accès au foncier

Les difficultés d'accès au foncier sont une crainte récurrente de la profession : forte concurrence dans les espaces péri-urbains, besoin de surface croissant avec l'érosion des rendements fourragers, évolution des modes d'hébergement… On estime que les équins valorisent environ 76 300 ha en Bourgogne-Franche-Comté, soit 3 % de la SAU. Une étude prospective nationale de 2023 montre que des évolutions seront indispensables dans la gestion du foncier par les détenteurs d'équidés. La filière doit développer ses atouts dans la valorisation de l'herbe et renforcer ses liens avec le monde agricole.

Situation 2022 et projection 2037 (France)

Situation en 2022

> 800 000 ha
> 1,14 équidé par ha

Scénario 1
Réduction du foncier valorisé et mise à l'écart des équidés
> 690 000 ha
> 1,14 équidé par ha

Scénario 2
Intégration et maintien des équidés sur les aires actuelles
> 750 000 ha
> 1,04 équidé par ha

Scénario 3
Verdissement et ruralisation des équidés
> 790 000 ha
> 0,99 équidé par ha

Source : IFCE, 2024

Caractériser le foncier utilisé en filière équine pour anticiper les besoins de demain

A consulter et télécharger sur internet : bit.ly/459Dywx

Source : IFCE, 2024

Un marché dynamique

Si la demande reste stable pour les chevaux de course et de travail, elle est en légère baisse pour les sports et loisirs.

Prix de vente des équidés *(€ TTC)*, en fonction de l'âge et de l'utilisation au niveau national

Utilisation prévue	Prix moyen (€)	Q1 (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
Courses	9 860	3 500	12 000	56 400
Elevage	3 940	1 300	4 000	77 000
Sport - loisir - travail	6 080	2 000	6 500	90 000
Autre utilisation	1 080	400	1 200	10 000

Tranche d'âge	Prix moyen (€)	Q1 (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
3 ans et moins	4 157	1 500	4 800	56 400
4 à 6 ans	8 022	2 500	10 000	90 000
7 à 10 ans	6 650	2 200	7 500	90 000
11 à 15 ans	4 177	1 500	4 500	85 000
16 ans et plus	1 590	600	2 000	15 000

Source : Ifce-OESC 2023, d'après enquêtes

Q1 correspond au prix au-dessous duquel se situent 25 % des achats
Q3 correspond au prix au-dessus duquel se situent 25 % des achats

Évolution des prix de vente *(€ TTC)* des équidés destinés au sport – loisir – travail au cours des 10 dernières années

Source : Ifce-OESC 2023

Mathilde AILI, CRA BFC

Prix de vente *(€ TTC)* des équidés destinés à la compétition, en fonction de la discipline pratiquée au niveau national

Discipline	Prix moyen (€)	Q1 (€)	Q3 (€)	Prix maximum (€)
Attelage	3 781	1 388	4 275	55 000
Concours complet	6 815	2 500	8 500	90 000
Dressage	7 294	2 700	8 500	150 000
Endurance	3 956	2 000	4 775	60 000
Hunter	4 974	2 100	6 500	25 000
Saut d'obstacles	8 666	3 000	11 000	150 000
Autres disciplines	3 849	1 700	4 800	40 000

Source : Ifce-OESC 2023, d'après enquêtes

Regain d'intérêt pour les paris hippiques

Les paris sont en hausse quel que soit leur mode d'enregistrement : 428 600 € (+7 %) sur hippodromes et 161 M€ (+2 %) en points de vente PMU. Après la baisse des années précédentes, les paris en ligne suivent également la même dynamique (+5 %).

Nouvelle baisse du nombre de licenciés

L'effectif de licenciés FFE est en baisse de 2 % par rapport à 2023 en région. Le nombre d'établissements équestres reste plutôt stable (+0,5 %).
La baisse est particulièrement forte chez les plus jeunes (-11 % pour les moins de 10 ans). En revanche, les licences augmentent de 2 % chez les cavaliers de plus de 21 ans.
Le nombre d'épreuves de compétitions équestres organisées en région est stable, toutes disciplines confondues. En revanche, le nombre de participants est en baisse (81 775 partants soit -5 % par rapport à 2023).

Mathilde AILI, CRA BFC

Évolution du nombre de licenciés en région depuis 20 ans

Source : Ifce-OESC 2024

Mathilde AILI, CRA BFC

Poursuite de la chute de consommation de viande

Au niveau national, la baisse de la consommation de viande chevaline se poursuit (-9 % par rapport à 2023), de même que le nombre d'abattages (-8 %). En cinq ans, la consommation de viande s'est réduite de 31 % et les abattages de 55 %.

ZOOM

LE COLLECTIF, UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DE LA PROFESSION ?

Un groupement d'employeurs pour faciliter l'embauche

La filière équine peine à recruter et fidéliser son personnel. Beaucoup de structures, faute d'activité suffisante, ne peuvent pas financer un salarié à temps plein. L'élevage et l'accueil du public sont des activités saisonnières, avec des pointes de travail et des périodes creuses. Les groupements d'employeurs, sous forme associative ou coopérative, offrent une solution précieuse pour répondre à ces enjeux. Les structures équines peuvent s'appuyer sur ce modèle au même titre que les autres exploitations agricoles. Plusieurs entreprises ayant des besoins complémentaires peuvent ainsi mutualiser leurs moyens et offrir des conditions plus favorables aux salariés – temps plein, tâches variées, souplesse de planning…

Plus d'informations

Témoignages d'exploitants équins sollicitant un groupement d'employeurs

www.ge14.fr/temoignages

Source : GE14

S'associer pour investir et rompre l'isolement

Les coûts de création ou de reprise d'une exploitation équine peuvent être rédhibitoires pour les candidats à l'installation. En cours d'activité, les investissements de développement sont susceptibles de freiner les projets professionnels. L'isolement des exploitants sur leurs structures peut par ailleurs engendrer un mal-être. Pour répondre à ces problématiques, certains misent sur le collectif : partage d'équipements, de foncier ou installation en société.

Face à la pression foncière, partager des terres ?

Les équidés sont des herbivores monogastriques, ils nécessitent des surfaces à pâturer et des fourrages stockés. Face aux difficultés d'accès au foncier, le partage de pâtures avec des voisins est une solution qui mérite toute l'attention des éleveurs. Le pâturage mixte est particulièrement favorable entre équins et bovins. Les deux espèces ont un parasitisme différent et des comportements de pâturage complémentaires. Cela permet d'optimiser l'usage des prairies, sans risque sanitaire accru. Pâturage simultané ou alterné, les choix techniques sont multiples pour cette association gagnante.

Mathilde AILI, CRA BFC

Plus d'informations

Deux exemples en filière sport

S'associer pour optimiser les investissements

bit.ly/4jTjL94

S'installer sans apport grâce à l'écurie partagée

bit.ly/3F1NM7J

Source : Idele